

pratique soignante

La fonction infirmière en **rééducation-réadaptation**

La fonction de l'infirmier en rééducation-réadaptation a évolué au fil des années. Comme l'écrit Walter Hesbeen¹, sa spécificité et sa compétence sont faites de mille et un détails. L'infirmier en rééducation prend en charge des patients souffrant d'un handicap transitoire voire définitif, ce qui nécessite des compétences techniques, mais aussi relationnelles et éducatives, car la maladie ou l'accident font perdre au patient son autonomie de manière partielle ou totale. L'Association des infirmières et infirmiers en rééducation et réadaptation (Airr) a travaillé sur cette évolution à partir d'un document élaboré par le centre de réadaptation Clemenceau de Strasbourg². Le rôle de l'infirmier en réadaptation repose sur les textes définissant la profession infirmière, ses missions et ses devoirs³.

LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INFIRMIER EN RÉÉDUCATION-RÉADAPTATION

■ **L'infirmier en rééducation exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire.** Ses moyens d'intervention, qui font la spécificité de la contribution des soins infirmiers au processus de réadaptation, peuvent être classés en quatre domaines :

- **gestion des soins courants** directs et indirects ;
- **organisation d'une présence continue** ;
- **gestion des informations** ;
- **formation et recherche.**

■ **La gestion des soins courants** directs et indirects consiste à prendre en charge un groupe de patients présents dans l'unité fonctionnelle dans un contexte de rééducation-réadaptation, c'est-à-dire en tenant compte :

- **du degré de dépendance des patients** ;
- **des éventuelles difficultés de communication** avec ces derniers ;
- **de la multiplicité des intervenants** ;
- **de la durée du séjour** ;
- **de la place prépondérante de la famille.**

■ **L'infirmier effectue des soins individualisés et personnalisés** : soins relevant de sa propre initiative, réalisés en collaboration avec les aides-soignants placés sous sa responsabilité et soins relevant de son rôle sur prescription.

UNE PRÉSENCE CONTINUE POUR DES SOINS MULTIPLES

■ **Au centre de réadaptation Clemenceau**, les soins

sont d'ordre :

- **éducatif** : sensibilisation aux changements survenus dans le schéma corporel suite à un accident ou une maladie, surveillance des régimes alimentaires, du transit intestinal et de l'élimination urinaire, prévention des troubles cutanés, des luxations chez les patients porteurs de prothèses orthopédiques ; initiation aux gestes de prévention des troubles cutanés et aux gestes relatifs à l'élimination urinaire et intestinale, à la prise en charge des traitements antidiabétique, anticoagulant, antalgique et autres, au chaussage des prothèses, etc. ;
- **relationnel** : écoute du patient et de sa famille, prise en compte de la communication non verbale ;
- **préventif** : escarres, attitudes vicieuses, complications liées aux pathologies associées, etc.

■ **L'organisation de la présence continue de l'infirmier** 24 heures sur 24 permet de répondre à tout moment aux demandes des personnes hospitalisées et de leurs proches, de contribuer efficacement au processus de réadaptation, de "donner du sens" aux différentes activités des patients et de les accompagner dans les moments difficiles de leur hospitalisation, plus particulièrement la nuit et le week-end.

L'infirmier en rééducation recueille les observations et les informations concernant l'état du patient et les partage avec lui, ses proches et l'équipe pluriprofessionnelle. Il les inscrit dans le dossier de soins sous forme de transmissions ciblées. Il assure les transmissions orales interéquipes et participe activement aux réunions de synthèse en apportant les éléments recueillis dans le cadre du bilan infirmier.

■ **Il assure une activité d'intégration** des nouveaux agents et de formation des stagiaires et des étudiants infirmiers. Il prend part à des travaux de réflexion et de recherche au sein de son établissement dans le cadre des démarches d'amélioration continue de la qualité des soins. Il participe également à l'enseignement dans les instituts de formation en soins infirmiers pour promouvoir le savoir-faire de son activité spécifique. ■

Claire Matter,
présidente de AIRR
Paule Rugraff,

surveillante générale, et l'équipe des cadres de santé,
centre de réadaptation Clemenceau, Strasbourg (67)

NOTES

1. Hesbeen w. Prendre soin en réadaptation. Seli Arslan, 2003.

2. Centre de réadaptation Clemenceau, service infirmier. Définition de la fonction de l'infirmière en rééducation-réadaptation, Strasbourg, 2003.

3. Loi n° 78-615 31 du 31 mai 1978, décret n° 1993-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles, décret n° 2002-194 du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier, modifié par le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004.

Association des infirmières et infirmiers en rééducation et réadaptation (AIRR)
CRFE Bretegnier
14, rue du Dr Gaulier
70400 Héricourt
www.airr.info/home.html
charles.manise@ctrbl.be